

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 13 décembre 2022 à 20 h**, à l'hôtel de ville, à la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence de M. le maire Guy Lamothe.

### PRÉSENCES

---

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s : Jocelyne Coursol, district 1  
Martin Paquette, district 2  
Sébastien Forget, district 3  
Roxanne Guay, district 4  
Michel Maurice, district 5

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent : Matthieu Ledoux, CPA  
Directeur général et greffier-trésorier

Absence(s) : Gilles Bertrand, district 6

335-12-22

### 2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

---

**CONSIDÉRANT QU'**il y a une volonté ferme du conseil municipal de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'impact des lois et règlements;

**CONSIDÉRANT QUE** notre politique financière est de maximiser nos ressources financières, matérielles et humaines afin de maintenir un bas taux de taxation tout en maintenant un équilibre social et financier.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ par la conseillère Roxanne Guay  
et résolu à l'unanimité**

**D'ADOPTER** les prévisions budgétaires 2023 au montant de 22 723 360 \$, tel que déposé le 13 décembre 2022 par le directeur général et greffier-trésorier.

Véritable extrait du livre des délibérations  
Certifié conforme ce 14 décembre 2022



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe